

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT COULIBALY MASSIAMI AICHA » en abrégé « ECMA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, SAMAKE,
FACE A LA PHARMACIE MIRIA ET A 20 M DE
L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-
SANITAIRE RURAL, (ADSR), Lot 1126, Ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT COULIBALY
MASSIAMI AICHA » en abrégé « ECMA »

Objet : BTP, VOIRIES ET RESEAUX DIVERS,
ELECTRIFICATION, ADDUCTION EN EAU POTABLE,
LOTISSEMENT ET AMENAGEMENT FONCIER, MINES ET
SECURITES, COMMERCE, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, SAMAKE,
FACE A LA PHARMACIE MIRIA ET A 20 M DE
L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-
SANITAIRE RURAL, (ADSR), Lot 1126, Ilot 137

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY MASSIAMI AICHA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00591 du 18/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04720/GTCA/RC/2023 du 18/01/2023

